

Compte rendu réunion de conseil municipal du 17 Septembre 2021

| | |
|---|----------------------|
| <u>Nombre de Conseillers en exercice :</u> | 23 |
| <u>Nombre de Conseillers présents :</u> | 18 + 3 procurations |
| <u>Nombre de Conseillers votants :</u> | 18 |
| <u>Date de convocation :</u> | le 07 Septembre 2021 |
| <u>Date d'affichage :</u> | le 07 Septembre 2021 |

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept septembre à vingt heure trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le foyer rural de Fréville-Saint Martin de l'If, sous la présidence du Maire, Sylvain GARAND.

Etaients présents :

M. ACHER Christophe, Mme AUCLAIR Christine, Mme BIENFAIT Chantal, Mme BRUNEVAl Marie, Mme CANTREL Anita, M. CLECH Jean-Pierre, M. DOUCET Jean-Marc, Mme DROUAIRE Lucie, Mme DROUET Florence, M. GAMARD Jean-Marie, M. GARAND Sylvain, Mme GRENET-GANACHAUD Gwénaëlle, M. LECOURT Dominique, M. MALANDAIN Thierry, M. MOTTET Mickael, Mme NORDET Sandrine, Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline,

Procurations :

M. DOUVILLE Olivier donne pouvoir à Mme PRIEUR Céline,
Mme MALHEUVRE Elisabeth donne pouvoir à Mme NORDET Sandrine,
M. SENARD Dominique donne pouvoir à Mme AUCLAIR Christine.

Etaients absents :

M. LEFEBVRE Dominique,
M. SAINT LEGER Bertrand.

Etaients excusés :

M. DOUVILLE Olivier,
Mme MALHEUVRE Elisabeth,
M. LEFEBVRE Dominique,
M. SENARD Dominique.

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme PONSAR Valérie.

Ordre du jour

- 1) Adoption du compte rendu de la réunion du 06 Juillet 202
- 2) Rapport explor-e indice de cavité 97
- 3) Noms et numérotations des futurs lotissements
- 4) Remboursement de loyer de M. BUREL (6 jours)
- 5) Exonération facultative de la taxe d'aménagement
- 6) Avenant au marché de la boucherie
- 7) Contrat de maintenance pour les portes automatiques de la boucherie
- 8) Convention de frais de scolarité avec l'école de Carville la Folletière

Monsieur le Maire, demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

9) Vente logéal immobilière

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

DELIBERATION N°1

Date : 20 Septembre 2021

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 06 Juillet 2021

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion en date du 06 Juillet 2021 envoyé par mail aux conseillers municipaux.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'adopter le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 06 Juillet 2021.

DELIBERATION N°2

Date : 17 Septembre 2021

2. Rapport explor-e, indice de cavité 97

Monsieur le Maire présente le rapport concernant la cavité n°97 rédigé par Explor-e aux membres du Conseil Municipal.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de valider le rapport rédigé par la société Explor-e et l'avis de la DDTM.

DELIBERATION N°3

Date : 17 Septembre 2021

3. Noms et numérotations des futurs lotissements

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 4 nouveaux lotissements vont sortir de terre et qu'il convient de donner des noms à ces nouvelles voiries.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident de retenir les noms suivants pour les lotissements :

- Lotissement Rue de Barentin : Lotissement Maurice LEBLANC
- Lotissement Rue du Château d'eau : Lotissement Claude MONET
- Lotissement Rue de Croixmare : Lotissement Marie CURIE
- Lotissement Rue d'Yvetot : Lotissement Simone de BEAUVOIR

DELIBERATION N°4

Date : 17 Septembre 2021

4. Point sur l'épicerie-Bar

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. BUREL Jérôme, ancien exploitant du Bar'Joe demande le remboursement de 6 jours de loyer.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de rembourser les 6 jours de loyer à M. BUREL Jérôme.

D'autre part, les nouveaux repreneurs s'engageant dans des travaux de remise en état du Bar/Epicerie, Monsieur le Maire propose de faire comme il est d'usage une exonération de loyer.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'exonérer de 4 mois de loyer Ms BRETON Julien & CHAPELARD Maxime et autorisent Monsieur le Maire à payer les factures concernant la remise en état du Bar/Epicerie.

DELIBERATION N°5

Date : 17 Septembre 2021

5. Exonération de la taxe d'aménagement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'exonérer toute ou partie de la taxe d'aménagement.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de maintenir la délibération prise le 17/11/2020 concernant l'exonération de la taxe aménagement.

DELIBERATION N°6

Date : 17 Septembre 2021

6. Avenant au marché de la boucherie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un avenant au marché de la boucherie est nécessaire afin d'installer un évier supplémentaire. Le montant de cet avenant est de 780 € TTC.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

DELIBERATION N°7

Date : 17 Septembre 2021

7. Contrat de maintenance pour les portes automatiques de la boucherie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un contrat de maintenance et de dépannage a été reçu en mairie.

Les membres du conseil municipal demandent à l'unanimité de voir auprès d'un autre prestataire les tarifs et prestations pouvant être fournis.

Ils demandent à Monsieur le Maire de se renseigner pour savoir à qui incombe les frais pour dépannage des portes automatiques et de s'assurer que cela figure bien sur le bail.

DELIBERATION N°8

Date : 17 Septembre 2021

8. Convention de frais de scolarité école avec Carville la Folletière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une convention entre les communes des enfants accueillis par notre commune et Saint Martin de l'If est nécessaire pour percevoir les frais de scolarité des élèves.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à rédiger et signer cette convention avec les communes de Carville la Folletière.

DELIBERATION N°9

Date : 17 Septembre 2021

9. Vente des logements du Lotissement Guy de Maupassant

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier concernant la vente de plusieurs maisons situées Lotissement Guy de Maupassant.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette vente sous réserve de la vente préalable des terrains.

Questions diverses

- Point sur le FPIC : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la somme de 32 885 € est attendue.
- Point sur la vente du terrain BLONDEL : Le locataire de M. BLONDEL ayant changé d'avis au sujet de son droit de préemption sur le terrain, M. BLONDEL ne souhaite plus le vendre. Si un projet devait être créé sur ce terrain, il faudrait alors prendre une déclaration d'utilité publique.
- Point sur la Mairie de la Folletière : Cette mairie n'étant plus utilisée, il est demandé au Conseil Municipal de réfléchir à une future désignation des locaux.
- Point copieur école : Le copieur montre des signes de faiblesse. La question se pose de savoir s'il faut se tourner vers de la location ou de l'achat.
- Point éclairage public : Le SDE76 demande si la commune prévoit des travaux d'enfouissement des réseaux. Il est évoqué la route de Rançon.
- Demande de la bibliothèque : Mme DELAUNAY proposera prochainement une exposition sur les dinosaures à la bibliothèque Françoise DOLTO et demande si le Conseil Municipal accepte de participer à un atelier « Dana la paléontologue » et « Jeu des 7 familles de dinosaures » qui aura lieu le samedi 11 décembre.
- Point Centre de Loisirs : Plusieurs parents demandent si l'ouverture d'un centre de loisirs sur notre commune est envisagée. Afin de pouvoir répondre à cette question, un groupe de travail composé de Mme PONSAR Valérie, Mme PRIEUR Céline, Mme BRUNEVAL Marie, Mme DROUAIRE Lucie, M. DOUVILLE Olivier, M. ACHER Christophe et M. GARAND Sylvain est créé. Une réunion sera fixée dans les prochains jours.
- Point sur les travaux fait par M. GAMARD Jean-Marie :
 - o Boucherie : Réception fin octobre et VMC fini
 - o Bâtiment communal : Les terrassements vont commencer
 - o Création garderie : Avant-projet sommaire à valider puis lancement du Permis de construire
 - o Presbytère : Toiture finie
 - o Reserve incendie la Folletière : Terminée. Reste des essais à faire
 - o Salle de Betteville : Début de travaux fin novembre
 - o Camion voirie : Flocage en cours
 - o Eglise de Betteville : Les cloches fonctionnent et la réfection des murs est terminée.
- Aire de jeux / City Stade : Il est demandé aux Conseillers de réfléchir à un emplacement.
- Cabinet médical : Arrivée d'une psychomotricienne.

L'ordre du jour est épuisé,

La séance est levée à 23h00